



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté- Egalité- Fraternité

DEPARTEMENT DE MAYOTTE

VILLE DE MAMOUDZOU

RECU EN PREFECTURE

Le 22 avril 2024

VIA DOTELEC - Dematis

976-200008837-20240406-D20240005810-DE

Nombre

de Conseillers en exercice : 49

de Présents : 29

de Votants : 38

Dont vote par procuration : 9

Abstention : 0

Contre : 0

EXTRAIT DU PROCES -VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2024.00058/2024 du 06/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le six avril, le conseil municipal de la commune de Mamoudzou était réuni en **session ordinaire**, dans la Salle Abdallah HOUMADI, après convocation légale en date du 29 mars 2024, sous la présidence de **M. Dhinouraine M'COLO MAINTY, 1^{er} adjoint au Maire.**

Etaient présents : (29)

OBJET :

**Attribution de subvention
aux sportifs de haut
niveau**

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie le 22/04/2024 que la convocation avait été faite le 29/03/2024.

Mme Fatimaty ABDALLAH TOANA (Conseillère municipale), M. Anassi ALI (Conseiller municipal délégué), Mme Mariame ALI DITE NINA (Conseillère municipale), M. Chamouine ATTOUMANE (Conseiller municipal), Mme Marianne DAMARY (Conseillère municipale), M. Nassuf-Eddine DAROUECHE (Conseiller municipal), Mme Munia DINOURAINI (7^{ème} adjointe au Maire), M. Jacques Martial HENRY (Conseiller municipal), Mme Anzimiya HOUMADI (Conseillère municipale), Mme Mariame KAMBI (Conseillère municipale), M. Dhinouraine M'COLO MAINTY (1^{er} adjoint au Maire), Mme Inayatie KASSIM (8^{ème} adjointe au Maire), Mme Zoufati MADI (Conseillère municipale), Mme Hadia MADI ASSANI (Conseillère municipale), M. Hamidani MAGOMA (4^{ème} adjointe au Maire), M. Said MALIDI MLIMI (Conseiller municipal délégué), M. Soiyinri MHOUDHOIR (6^{ème} adjoint au Maire), M. Said Djanfar MOHAMED (13^{ème} adjoint au Maire), M. Dhoul-Mahamoud MOHAMED (10^{ème} adjoint au Maire), Mme Fatima Fayna M'SOILI (Conseillère municipale), Mme Rabianti MVOULANA (Conseillère municipale), Mme Djouwairia OUSSENI YVESSI (Conseillère municipale), M. Badrou RADJAB (Conseiller municipal), Mme Claudie RAKOTO (Conseillère municipale délégué), M. Toiyifou RIDJALI (5^{ème} adjoint au Maire), Mme Zaïtouni ABDALLAH (Conseillère municipale), M. Mohamadi SAID (Conseiller municipal), Mme Nadjati SAÏNDOU COMBO (Conseillère municipale), M. Tany ABOUDOU CHAKOUROU (Conseiller municipal)

Absents : (11)

Mme Haoutha AHAMADA (Conseillère municipale), M. Ben Youssef CHIHABOUDINE (Conseiller municipal), Mme Aminat HARITI (Conseillère municipale), Mme Siti Dhoulfa MADJINDA (Conseillère municipale), Mme Liza MAHAMOUDOU (Conseillère municipale), M. Elyassir MANROUFOU (Conseiller municipal), Mme Mariam SAID (Conseillère municipale), M. Hamidani MZE MOGNE (Conseiller municipal), M. Abdallah OUMOURI (Conseiller municipal), M. Ambdilwahedou SOUMAILA (Maire), M. Mounib SOILHI MOHAMED (Conseiller municipal)

Absents excusés : (0)

Procuration : (9)

M. Mahamoudou AHAMADI donne pouvoir à Mme Mariame KAMBI (Conseillère municipale), Mme Rabia ASSAN donne pouvoir à Mme Anzimiya HOUMADI (Conseillère municipale), M. Djmalidine HAIDAR donne pouvoir à M. Nassuf-Eddine DAROUECHE (Conseiller municipal), Mme Dhoimrat HALIDI donne pouvoir à Mme Rabianti MVOULANA (Conseillère municipale), Mme Moina-Fatima IBRAHIM donne pouvoir à M. Chamouine ATTOUMANE (Conseiller municipal), Mme Nourinya LOUTOUFI donne pouvoir à Mme Zaïtouni ABDALLAH (Conseillère municipale), M. Assane MOHAMED donne pouvoir à M. Soiyinri MHOUDHOIR (6^{ème} adjoint au Maire), M. Mohamed Tani OUSSENI donne pouvoir à M. Toiyifou RIDJALI (5^{ème} adjoint au Maire), Mme Anfiat TOUMBOU DANI donne pouvoir à M. Jacques Martial HENRY (Conseiller municipal)

Lors de la séance, et conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil, **Mme Munia DINOURAINI** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Vu l'article 73 de la Constitution ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Le Maire



Vu la délibération n°2020.00050/2020 du 5 juillet 2020 portant élection de Monsieur Ambdilwahedou SOUMAÏLA en qualité de Maire de Mamoudzou ;

Vu la délibération n°2022.00111/2022 du 27 mai 2022 portant sur les mises à jour du règlement d'attribution des subventions ;

Vu la délibération n°2023.00123/2023 du 30 juin 2023 portant sur l'attribution de subvention aux sportifs de haut niveau ;

Considérant que dans le champ du sport, le soutien aux sportifs de haut niveau doit guider l'action au quotidien. La Ville souhaite devenir à long terme une ville qui rayonne à travers les performances de ses sportifs, c'est un objectif assumé par la municipalité ;

Considérant que l'objectif de ces aides est de soutenir par le biais de financements, les jeunes talents sportifs de la commune qui souhaitent poursuivre leur cursus scolaire de spécialisation au sport de haut niveau dans des écoles spécialisées hors du territoire. Ces aides doivent leur permettre d'alléger leurs charges, pour ainsi leur permettre de mieux se concentrer sur le plan organisationnel et l'engagement, qui doivent rester leur priorités ;

Considérant que dans le cadre du dispositif de l'excellence sportive, la Ville prend l'initiative chaque année d'octroyer un soutien financier de **cinq mille euros (5 000,00 €)** aux sportifs individuels qui incarnent l'excellence sportive et le sport de haut niveau, comme l'indique le tableau ci-après ;

Considérant que plusieurs jeunes bénéficient déjà de cette aide et d'autres souhaitent en bénéficier pour la première fois ;

Considérant que cette aide a pour objectif de soutenir des jeunes sportifs originaire de la commune de Mamoudzou et possédant tout un niveau très élevé par rapport à la moyenne locale ;

Considérant que ces aides vont leur permettre d'alléger leurs charges en payant leurs écoles de sports, pour ainsi leur permettre de mieux se concentrer sur le plan sportif qui doit rester la priorité pour ces futurs athlètes professionnels ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité des membres présents et représentés :

Article 1^{er} : D'accorder une subvention de **cinq mille euros** à chaque sportif de haut niveau inscrit sur la liste de quarante bénéficiaires, pour un montant total de deux cent mille euros (200 000,00 €).

Article 2 : D'inscrire cette dépense au budget communal 2024.

Article 3 : D'autoriser le Maire ou en son absence, son représentant à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait à Mamoudzou, le 15/04/2024



Annexe 1/1 : Liste bénéficiaires.



DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIRECTION GENERALE ADJOINTE JACQUELINE AUGUSTIN
DIRECTION EXCELLENCE SPORTIVE ET VIE ASSOCIATIVE

DOCUMENT ETABLI PAR :
Mohamed Tostao AHMADA
Directeur de l'excellence Sportive et Vie Associative
Tél. 0639 69 50 89 - Poste interne 66 06
tostao@mamoudzou.yt

NOTE EXPLICATIVE

LISTE NOMINATIVE PROPOSEES PAR LA DESVA APRES INSTRUCTION DES DOSSIERS DES
JEUNES SUR LA VOIE DE L'EXCELLENCE SPORTIVE BENEFICIAIRE DE L'AIDE OUVERTE PAR LA
VILLE – ANNEE 2024

	Nom/Prénom	Aide proposée par la ville	Discipline	Lieu de formation	Observation
1	Isaak AHAMADI	5 000.00	Football	Toulouse, France	Renouvellement
2	Al Amine SOULAIMANA	5 000.00	Rugby	Angoulême	Renouvellement
3	Rakchina IBRAHIM	5 000.00	Rugby	Bordeaux Esp Elite	Renouvellement
4	Nouzaira VITA	5 000.00	Handball	Dembeni	Nouveau
5	Rehanna FIDELICE	5 000.00	Basket	Chartres	Renouvellement
6	Rashna FIDELICE	5 000.00	Basket	Creps Réunion	Nouveau
7	Mansara ABDOU	5 000.00	Karaté	Marseille	Renouvellement
8	Izak HOUMADI ALI	5 000.00	Rugby	Limoges, France	Renouvellement
9	Ethan DULAC	5 000.00	Golf	Nimes, France	Nouveau
10	Ymran MADI	5 000.00	Football	Creps Réunion	Nouveau
11	Amine BADIROU	5 000.00	Football	Chateauroux, France	Renouvellement
12	Zakia ABOUDOU	5 000.00	Handball	Dembeni	Nouveau
13	Amalia CHEBANI	5 000.00	Handball	Dembeni	Nouveau
14	Noura MALIDI MLIMI	5 000.00	Handball	Dembeni	Nouveau
15	Mae BROUSTE	5 000.00	Basket	Pau, France	Renouvellement
16	Joackim TAVANDAY	5 000.00	Karaté	Réunion	Renouvellement
17	Itissame SOULAIMANA	5 000.00	Rugby	Bobigny	Renouvellement
18	Auryane ABDOURAHIM	5 000.00	Football	Paris	Renouvellement
19	Nabil AHMED ABDALLAH	5 000.00	Football	Montpellier	Nouveau
20	Yousra MOUHIDINE	5000.00	Rugby	Rennes	Renouvellement
21	Nazira HAROUSSI MADI	5 000.00	Rugby	Montpellier	Renouvellement
22	Nolan ROMOULI	5 000.00	Football	Pôle excellence Cavani	Nouveau
23	Ikim DAROUECHI	5 000.00	Football	Pôle excellence Cavani	Nouveau
24	Ben Amir ASSANI	5 000.00	Football	Pôle excellence Cavani	Nouveau

AS

25	El Anziz NASSEB	5 000.00	Football	Pôle excellence Cavani	Nouveau
26	Daniel MOHAMED BACAR	5 000.00	Rugby	Montpellier	Renouvellement
27	Cousaï Winston DAKA	5 000.00	Basket	Angers, France	Renouvellement
28	Faimar BOINA	5 000.00	Football	Pôle excellence Cavani	Nouveau
29	Dayane ALI BACO	5 000.00	Football	Creps Réunion	Nouveau
30	Mohamed NABHANE	5 000.00	Rugby	Bordeaux, France	Renouvellement
31	Anzkhamdine RIZIKI	5 000.00	Rugby	Creps Réunion	Nouveau
32	Julia RANDRIAMANDIMBY	5 000.00	Handball	Creps Réunion	Renouvellement
33	Yann ATTOUMANI	5 000.00	Football	Lille, France	Nouveau
34	Tamao MIAILLE	5 000.00	Rugby	Creps Réunion	Renouvellement
35	Ounmar OUSSENI	5 000.00	Football	Pôle excellence Cavani	Nouveau
36	Said SOIYIFIDINE (RCM)	5 000.00	Athlétisme		Renouvellement
37	Kamel ZOUBERT (RCM)	5 000.00	Athlétisme		Renouvellement
38	Djassim AHAMADA (RCM)	5 000.00	Athlétisme		Renouvellement
39	Raphael MOHAMED (RCM)	5 000.00	Athlétisme		Renouvellement
40	Mohamed OUSSENI (RCM)	5 000.00	Athlétisme		Nouveau

